

**NUMÉRO SPÉCIAL DE MONDES EN DÉVELOPPEMENT**  
**Institutions et politiques face à la pandémie :**  
**vers une rupture dans les trajectoires de développement ?**

Bien qu'on ne puisse encore en mesurer tous les effets, la crise sanitaire pourrait impacter durablement les économies et sociétés de tous les pays, et en premier lieu les plus vulnérables (les PMA, les PFR, les PEI), sujets de cet appel à contributions. Les changements de politiques et de comportements induits par cette pandémie entraîneront-ils des ruptures pérennes dans les trajectoires de développement ? Ou bien la crise du coronavirus ne serait-elle qu'une nouvelle crise parmi d'autres pour les économies les plus vulnérables ? L'économie du développement, par son questionnement dynamique et la prise en compte des institutions, des politiques et des stratégies d'acteurs, peut utilement contribuer à l'analyse des impacts de cette crise sur les trajectoires de développement.

Dans un contexte de fermeture des frontières et de crise économique, l'ouverture passée de ces économies apparaît plus comme facteur de vulnérabilité que comme facteur de résilience. Leur dépendance à l'égard des marchés internationaux est forte, que ce soit en raison de leurs structures d'exportation trop spécialisées, reposant sur des matières premières dont les cours varient brutalement, ou en raison de l'importation de produits essentiels. La remise en cause de cette ouverture pose dès lors la question de la transformation structurelle de leurs économies et de leur modèle de développement actuel.

Au-delà des variations conjoncturelles de court terme, le développement au cours d'une période est profondément influencé par les cheminements antérieurs issus de l'histoire des territoires considérés. Elle a engendré des Institutions, des comportements, des croyances, des savoirs qui ne varient que lentement. Mais le temps est porteur de surprises et d'incertitudes. Cette pandémie le rappelle de façon brutale à l'ensemble des acteurs. Les diverses sociétés, subissent, à certains moments, des chocs violents qui remettent en cause les éléments, apparemment stables, de la période antérieure. Certes l'Histoire ne se répète pas, mais elle est source de nombreux enseignements, car ces crises sont largement le produit des limites et contradictions de la période qui les a précédées.

Face à l'incertitude, les performances économiques dépendent aussi, et peut-être principalement, des institutions et des politiques. Un choc, telle que la crise actuelle, ne conduit pas seulement à des déviations temporaires par rapport à des trajectoires prédéterminées par des conditions initiales et certains facteurs structurels. Les mesures prises à court terme pour gérer les effets de la crise, peuvent agir au détriment de la résilience à long terme. Celle-ci peut supposer une transformation radicale du modèle de développement, des politiques conduites, des institutions, des croyances. Mais il est aussi possible que l'après choc soit un retour à la situation antérieure, parfois plus accentuée, tout particulièrement en matière d'inégalités. Dans tous les cas il apparaît que les modalités d'ajustement au choc dépendent des institutions et politiques, et des rapports de pouvoir entre les forces politiques et sociales des sociétés.

Lors de la crise actuelle du coronavirus les scientifiques sont mis en avant par les responsables politiques pour justifier les mesures prises. Mais ce comportement n'est que le prolongement de la tendance des dernières décennies valorisant une économie politique du chiffre, où la fixation d'objectifs de développement chiffrés colore d'une légitimité scientifique les politiques adoptées. Or, les savoirs scientifiques s'inscrivent dans un contexte social et historique et les objectifs et mesures politiques ressortent toujours d'une décision politique. Cette crise, comme les précédentes, suppose des décisions,

en rupture avec le passé, qui sont fondamentalement politiques. Les interrogations sur la dépendance vis à vis de l'extérieur et sur la souveraineté nationale en sont de bonnes illustrations.

Cet appel à contributions vise à susciter des analyses qui s'inscrivent dans une perspective dynamique, de long terme, celle de l'économie du développement.

Quelques questions, données à titre d'exemples, peuvent être posées autour de quatre grands thèmes :

#### Acteurs et institutions

La crise modifie-t-elle les rapports de force entre les acteurs (et les institutions) ?

- Quelle place conservent les États qui ont été très actifs pendant la crise ? (rapports public-privé...)
- Le rôle des marchés financiers et la financiarisation demeurent-ils essentiels dans les économies post-crise ?
- Suite à la crise, assiste-t-on à un basculement des hiérarchies internationales (valeurs des monnaies, poids de la Chine...)?

#### Relations internationales

- Le durcissement des barrières frontalières conduit-il à un affaiblissement durable du libre-échange ?
- Les restrictions aux mobilités internes et internationales auront-elles à long terme des effets de réorganisation des flux migratoires et financiers (endettement, Investissements étrangers, aide au développement...)?

#### Savoirs et croyances

- De nouvelles croyances engendrent-elles de nouveaux modèles de développement ?
- L'appel aux scientifiques par les autorités politiques peut-elle être le point de départ de nouvelles relations entre savoir et politique ?

#### Les politiques

- Comment les politiques mises en œuvre prennent-elles en compte des inégalités amplifiées par la crise ?
- Les politiques sanitaires menées ont-elles été efficaces et sont-elles durables ?
- Les vulnérabilités des chaînes globales de valeur révélées par la crise débouchent-elles sur de nouvelles politiques (industrielles, de sécurité alimentaire...)?
- Quelles réformes des politiques fiscales pour accompagner les changements structurels ?

#### **Calendrier**

Pour le 1<sup>er</sup> novembre : résumé de trois pages au maximum présentant la problématique et la démarche méthodologique prévue ainsi que cinq références.

Pour le 15 février : envoi de la version finale.

Les résumés et articles doivent être envoyés à :

[Vincent.geronimi@uvsq.fr](mailto:Vincent.geronimi@uvsq.fr)

[Claire.mainguy@unistra.fr](mailto:Claire.mainguy@unistra.fr)

[Michel.Vernieres@univ-paris1.fr](mailto:Michel.Vernieres@univ-paris1.fr)